



Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale **COMMUNIQUÉ**

LA FÉDÉRATION **A**UTONOME POURSUIT SON ENGAGEMENT DANS LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ EN OUTRE-MER

Après le succès des travaux menés par le Conseil supérieur de la Fonction publique territoriale (CSFPT) en faveur des Mahoraises et Mahorais qui assurent des missions de service public (Rapport de la Formation spécialisée n° 5 -FS 5- présidée par la **FA-FPT** « Mayotte, les oubliés de la République »), la **FA** a participé le jeudi 13 octobre à la première séance de travail consacrée à la précarité sur l'île de la Réunion.

C'est à nouveau la FS 5 qui a été chargée par le CSFPT de formuler des préconisations concrètes et efficaces dans l'objectif de faire reculer la précarité dans les collectivités territoriales réunionnaises.

Cette première réunion a permis de mesurer de manière très précise la réalité de la situation et d'en comprendre la dimension historique grâce aux éclairages fournis par **le Centre national de la Fonction publique (CNFPT) qui a démontré une nouvelle fois la pertinence de son expertise.**

Les deux prochaines séances de travail auront lieu le 10 novembre en visio-conférence avec les représentant(e)s des personnels puis avec les représentants des collectivités territoriales de la Réunion.

L'engagement de la **FA** sur ce dossier sera à la hauteur de celui qui a permis de faire progresser la justice sociale à Mayotte !

Michel Mani, membre du CSFPT chargé des Outre-mer à la FA-FPT et Bruno Collignon, Président de la FS 5, sont disponibles pour répondre à toutes vos questions sur ce sujet.

À la **F**édération **A**utonome, un autre syndicalisme est possible !

